



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/11/2009

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 23 novembre 2009
D - 20090598

Aujourd'hui Lundi 23 novembre Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

(Sauf de 19h10 à 19h25 M. Hugues MARTIN)

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX (*présent jusqu'à 18h10*), M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*absent à partir de 17h45*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER (*absente à partir de 17h55*), Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (*absente à partir de 17h30*), Mme Emmanuelle AJON (*absente à partir de 17h30*), M. Matthieu ROUYEYRE (*absent à partir de 16h30*), M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Jean Charles BRON, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Constance MOLLAT, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Sarah BROMBERG,

***Cession au département des emprises nécessaires à la
reconstruction du collège Aliénor d'Aquitaine. Autorisation.
Décision.***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations en date des 2 mars et 20 juillet 2009, la Ville de Bordeaux s'est portée acquéreur du terrain d'assiette nécessaire à la construction du futur collège Aliénor d'Aquitaine situé rue de Lentillac / rue Dom Devienne / rue des Etables, cadastré DI-87, DI-88, DI-89, DI-90, DI-91, DI-119 correspondant à la rue de Lentillac déclassée et DI 120 (anciennement 61 pour partie).

Ce projet consiste à regrouper les sites actuels de la rue Fieffé, dont la Ville reprendra possession après désaffectation et du cours Barbey qui sera rétrocédé à titre gratuit par la CUB propriétaire, à la Ville.

La signature de l'acte d'acquisition étant intervenue le 20/10/2009, il convient donc à présent de délibérer sur la rétrocession de ce foncier au Département, qui interviendra à titre gratuit, conformément à la pratique adoptée en matière de collège.

Un rapport a été établi par France - Domaine le 27 février 2009 qui valorise cette propriété à hauteur de 2 381 300 €.

Il est ici précisé que le terrain et les bâtiments existants seront remis en l'état au Conseil Général qui fera son affaire des démolitions ainsi que de l'existence éventuelle des réseaux publics ou privés en particulier ceux situés sous la voie déclassée.

La prise d'effet de cette cession interviendra au jour de la signature de l'acte d'acquisition par la Ville à la Communauté Urbaine de Bordeaux.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **Décider** la cession à titre gratuit au Département des emprises cadastrées, DI-87, DI-88, DI-89, DI-90, DI-91, DI-119 correspondant à la rue de Lentillac déclassée et DI-120. Cette cession intervient selon les modalités et motifs exposés ci-dessus.
- **Autoriser** Monsieur Le Maire à signer l'acte de cession et tous les documents afférents à cette opération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 novembre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire

